



# PRÉFET DE LA LOIRE- ATLANTIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 24 avril 2020

### **COVID-19 : L'État vient en aide aux personnes les plus vulnérables**

La crise épidémique pèse lourdement sur les conditions de vie des personnes modestes, en particulier des familles. La période de confinement peut parfois exacerber les tensions familiales ou mettre les parents en difficulté quant à leurs pratiques éducatives. Le Gouvernement a annoncé plusieurs mesures pour aider les foyers face à ces problématiques.

#### **Une aide exceptionnelle de solidarité pour les foyers les plus modestes**

Le contexte de confinement fait supporter à de nombreuses familles une charge financière supplémentaire par l'absence de cantine quasi-gratuite et alors même que le recours à l'aide alimentaire est parfois devenu difficile. Les ménages ont aussi pu voir leurs revenus diminuer du fait de la situation épidémique. Au niveau national, 900 millions d'aides supplémentaires vont être versées, en une fois, à 4,1 millions de foyers (5 millions d'enfants concernés).

#### **En Loire-Atlantique, l'État débloque près de 14M€ pour cette aide exceptionnelle qui sera versée, par la CAF, la MSA et Pôle Emploi aux foyers les plus modestes :**

- 12,7 M€ pour 60 000 foyers (83 000 enfants)
- 333 600 € pour 502 foyers (2 683 enfants)
- 720 000 € pour 4 800 demandeurs d'emploi (avec en plus une aide de 100 € par enfant du foyer)

En marge de l'aide d'Etat, la Caf de Loire-Atlantique verse une aide d'urgence aux familles en grande difficulté du fait des contraintes liées à la crise sanitaire. A ce titre, ce sont 220 000 euros qui ont profité à 350 familles à ce stade.

Foyer (isolé / couple)	Bénéficiaire RSA ou ASS	Bénéficiaire APL (non bénéficiaire RSA ou ASS)
Sans enfant à charge	150 €	Non concerné
Avec enfant à charge	150 € + 100 € par enfant	100 € par enfant

De nombreux autres dispositifs pour les parents ont également été mis en place sur [monenfant.fr](http://monenfant.fr) comme par exemple «l'accueil de loisirs à la maison» : un centre de loisirs virtuel qui propose chaque jour de nouvelles activités ludiques et éducatives à faire avec les enfants/adolescents.

## L'aide alimentaire au secours des plus démunis

Pour venir en aide aux plus démunis, l'État a également mis en place un dispositif exceptionnel de distribution de « chèques services ». Objectif : permettre l'accès aux besoins de première nécessité pour celles et ceux qui – sans ressources – sont à la rue ou en centre d'hébergement. **Pendant la crise, ce sont 89 100 tickets d'un montant 3,50 € qui seront distribués en Loire-Atlantique, au bénéfice de 3 000 personnes pour un montant de près de 312 000 €.**

Par ailleurs, les dispositifs traditionnels de distribution d'aides alimentaires ou de produits alimentaires ont également été renforcés. A titre d'exemple :

- Depuis le début de la crise, la banque alimentaire enregistre, par exemple, une augmentation du volume de denrées alimentaires : 7 tonnes/semaine (contre 5 habituellement). À Nantes par exemple, 7300 repas sont servis chaque semaine à 1 200 bénéficiaires.
- De son côté, les restos du coeur constatent également une augmentation de la demande alimentaire : A Nantes, plus de 80 000 repas ont été servis à 10 000 personnes depuis le début de la crise (soit + 34 000 repas supplémentaires par rapport à la même période en 2019), soit plus de 16 000 repas au profit 3000 bénéficiaires par semaine.

## Service régional de la communication interministérielle